

Justificatif généré le 09/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

09/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292268>

N° d'annonce :

605322

Résidence Manon

Société par actions simplifiée au capital de 5.000.100 €

Siège social : 44 rue Cambronne 75015 PARIS

830 140 562 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 2 mai 2022, le Président a décidé de transférer le siège social, à compter de ce jour à l'adresse suivante : **3/5 Villa des Entrepreneurs 75015 PARIS.**

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de Paris.

Pour avis, Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGRrDqyz

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGRrDqyz>

